

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

ORGANISATION SCOLAIRE MODIFIÉE POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES DES MOUSSAILLONS À SAINT-PHILIPPE, JACQUES-BARCLAY À SAINT-MATHIEU ET PLEIN-SOLEIL À CANDIAC À COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

La Prairie, le 21 janvier 2016 – Comme suite à la construction de la nouvelle école primaire à Saint-Philippe, permettant ainsi de pallier un important manque d'espace dans les écoles des Moussaillons à Saint-Philippe et Jacques-Barclay à Saint-Mathieu, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) ont adopté, le mardi 19 janvier, une résolution concernant les nouveaux bassins géographiques des deux écoles, et ce, à compter de l'année scolaire 2016-2017. Ainsi, l'hypothèse 1, qui tient compte des suggestions des conseils d'établissement des deux écoles, a été adoptée à l'unanimité.

Saint-Philippe – école à deux bâtisses

- L'école des Moussaillons et la nouvelle école formeront une seule école à deux bâtisses.
- Les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire seront localisés à l'école des Moussaillons.
- Les élèves des 2^e et 3^e cycles seront localisés dans la nouvelle bâtisse de l'école des Moussaillons.
- Les élèves de Saint-Philippe actuellement scolarisés à l'école Plein-Soleil à Candiac seront transférés à l'école des Moussaillons dans l'une ou l'autre des deux bâtisses, selon leur cycle.

Saint-Mathieu

- L'école Jacques-Barclay accueillera les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire.
- Les élèves des 2^e et 3^e cycles de l'école Jacques-Barclay seront transférés dans la nouvelle bâtisse de l'école des Moussaillons à Saint-Philippe.
- Les élèves de Saint-Mathieu actuellement scolarisés à l'école Plein-Soleil (rues Paul et Brossard) seront transférés, selon leur cycle, à l'école Jacques-Barclay ou à l'école des Moussaillons (dans l'une ou l'autre des deux bâtisses).

Par ailleurs, le conseil des commissaires a convenu de permettre aux élèves de Saint-Mathieu et de Saint-Philippe actuellement en 5^e année à l'école Plein-Soleil et touchés par le redécoupage, de poursuivre leurs études primaires une année de plus à l'école Plein-Soleil, si tel est le souhait des parents. Il a également demandé aux écoles qui accueillent de nouveaux élèves de mettre en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu scolaire.

Le redécoupage a été précédé de périodes de préconsultation et de consultation publiques, au cours desquelles les conseils d'établissement des écoles et les parents ont été invités à se prononcer sur les hypothèses de redécoupage proposées.

Les parents qui souhaitent obtenir de l'information complémentaire au sujet des nouveaux bassins géographiques sont invités à communiquer avec le secrétariat de l'école de leur enfant au 514 380-8899 :

- École des Moussaillons, poste 4691
- École Jacques-Barclay, poste 4681
- École Plein-Soleil, poste 4151

— 30 —

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca